

Stabilisation des prix agricoles—Loi

On a en fait essayé de recourir à la gestion de l'offre en aviculture. On pense, je suppose, dans certaines régions du Canada que ce système serait efficace dans l'élevage porcin. Bien des habitants du centre du Canada pensent qu'il faudrait réglementer l'élevage du porc et instaurer un programme efficace de gestion de l'offre. Je parle du centre du Canada parce que, d'après moi, l'Ouest n'a pas tellement intérêt à adopter cette idée, du fait qu'il exporte une partie de sa production aux États-Unis et au Japon. Je n'ai pas assisté aux audiences du comité, mais les témoignages des représentants du Conseil canadien du porc m'ont surpris. Le président de ce conseil, M. Réginald Coutu, a dit, en guise d'introduction, comme en témoigne la page 4 du compte rendu des délibérations du comité, fascicule 29:

L'un de nos objectifs principaux a été d'obtenir un programme de prévention des pertes, à un niveau suffisant pour soutenir l'industrie...

Autrement dit, les représentants du Conseil canadien du porc estiment que la stabilisation est valable dans la mesure où elle prévient les pertes. Tous les députés en conviennent. C'était le principe sur lequel reposait la loi de la stabilisation quand elle a été établie en 1959, je crois. Le bill me semble défendre le principe que le ministre peut décider de recourir à la gestion de l'offre. J'aimerais lire encore quelques extraits du témoignage de M. Coutu au sujet de la gestion de l'offre:

L'un de nos objectifs principaux a été d'obtenir un programme de prévention des pertes, à un niveau suffisant pour soutenir l'industrie sans exiger de contrôle des approvisionnements.

Dans le même compte rendu, on trouve, à la page 6, la réponse suivante de M. Coutu:

Très bien. La moyenne du prix de cinq ans, que nous avons reçue aujourd'hui, doit être de l'ordre de \$38. Je ne suis pas d'accord avec les 90 p. 100 de cette somme. Est-ce que je réponds à votre question?

Il répondait à une question du député de Kent-Essex (M. Daudlin), qui fait partie du comité. Cela montre bien clairement que l'industrie porcine n'est pas particulièrement disposée à accepter une gestion de l'offre. Quand on a étudié ce bill au comité, j'ai demandé au ministre de l'Agriculture s'il songeait à une certaine forme de système central de commercialisation du porc. Il a répondu que oui. C'est une belle façon de dire: laissez-nous nous en occuper; nous allons gérer le marché et contrôler l'offre. Si je m'occupais de vente, je crois que je serais assez bon vendeur, mais je ne suis pas sûr que je pourrais tout fournir.

Une voix: Pourquoi pas des aspirateurs?

M. Horner: Peu m'importe qu'on vende des aspirateurs ou autre chose. Je crois que trois vendeurs valent mieux qu'un. L'idée d'un seul organisme de commercialisation du porc ne m'enchantait guère. On pourrait alléguer que cela réduirait la concurrence entre les provinces des Prairies, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, qui doivent signer un accord avec le Japon au sujet de l'industrie du porc. Je me demande si un système central réduirait la concurrence. Vendrait-il plus, à un prix plus élevé? Je ne le crois pas.

Les organismes et commissions créés par le gouvernement fédéral ont tendance à devenir désuets. Ils deviennent des instruments des gouvernements et les gouvernements deviennent désuets. C'est pourquoi, en démocratie, nous avons des élections tous les quatre ans, à tout le

[M. Horner.]

moins pour redonner de la vigueur au gouvernement et au cabinet en les remplaçant.

L'adage voulant qu'un nouveau balai nettoie mieux s'applique parfois à des gouvernements démocratiques. Les commissions font partie d'un système désuet et un système central de commercialisation n'accroîtra pas les ventes. La gestion de l'offre aura deux effets. En premier lieu, elle restreindra le marché et fera monter les prix pour le consommateur. Je suis fort étonné que les associations de consommateurs d'un bout à l'autre du Canada n'aient pas protesté à cor et à cri et n'ait pas pris le ministre à partie. Un article dans le *Globe and Mail* de ce matin traite de cette question. Comme je viens de le dire, je suis étonné qu'on n'ait pas déjà pris le ministre à partie pour avoir fait monter de 15c. le prix des œufs d'un trait de plume. Je me souviens du temps où j'allais au poulailler ramasser les œufs qui valaient alors 1c. pièce. Il y a longtemps de cela. Le ministre, lui, vient d'augmenter de plus de 1c. le prix d'un œuf d'un seul trait de plume.

D'aucuns pourront soutenir que le nouveau système fonctionnera. Mais, à mon avis, dans une société à libre concurrence où le marché a un rôle réel à jouer, la façon la moins coûteuse de garantir la stabilité des prix est de s'en remettre aux forces et aux cours du marché. J'entends déjà mes amis du NPD s'exclamer: «Mon Dieu!» C'est ce que j'ai dit moi aussi en suivant leur congrès à la télévision. J'ai même fait regarder l'émission à mes trois fils qui veulent se lancer en agriculture. Je leur ai dit de regarder l'émission parce qu'ils sauraient alors pourquoi je fais toujours de la politique. Ils l'ont regardée, ils ont écouté, et ont partagé mon inquiétude.

● (1220)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ils en reviendront lorsqu'ils auront grandi.

M. Horner: Je ne sais vraiment pas quand certains deviennent adultes. Mon plus vieux a 24 ans, et je le crois relativement mûr. Il mesure six pieds quatre pouces et demi, alors je crois qu'il est assez grand.

Pour en revenir au bill, la gestion de l'offre a pour effet d'augmenter le prix pour le consommateur et de restreindre le marché pour le producteur. C'est la vieille histoire du NPD et de la CCF. Ils voulaient se débarrasser des intermédiaires et réduire ainsi le prix pour le consommateur. L'OCCO s'est débarrassé de certains intermédiaires, de certains producteurs également, mais a-t-il fait baisser le prix pour le consommateur? De nos jours, c'est le gouvernement qui est devenu l'intermédiaire, le plus important intermédiaire dans toutes nos industries. J'aimerais voir le gouvernement restreindre sa participation à l'industrie agricole, parce que, à mon sens, le gouvernement est une malédiction comme intermédiaire. Une fois installé, impossible de le déloger. Qui donc peut écarter l'État une fois qu'il s'est implanté dans le secteur de la fabrication ou dans toute autre industrie? L'État cherche toujours à grossir, jamais à rapetisser. Des intermédiaires sont parfois contraints d'abandonner les affaires, faute de ressources. C'est la concurrence qui le veut, mais l'État, lui, grossit toujours et le consommateur en fait les frais. Si j'étais producteur, je voudrais pouvoir écouler mes produits sur le marché efficacement et à bas prix, pour pouvoir réaliser le plus de gains possibles pour mes produits agricoles.